Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 10 (1865)

Heft: 20

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

sera vivement regretté par les nombreux amis que ses éminentes qualités lui avaient conquis dans nos diverses écoles et réunions fédérales. Il laissera un vide sensible dans les rangs de l'armée suisse et des meilleurs citoyens de son canton.

Fribourg. Dans sa séance du 15 septembre dernier, le Conseil d'Etat a accordé un brevet d'aide-chirurgien d'infanterie à M. Ræber, Edouard, de Sempach, établi à Bulle, déjà breveté en cette qualité dans le canton de Lucerne.

Dans sa séance du 6 octobre, il a promu au grade de lieutenant d'infanterie d'élite M. Ochsenbein, Charles-Louis, de Morat, à la Chaux-de-Fonds, 1er souslieutenant.

Au grade de 1ers sous-lieutenants d'infanterie d'élite, MM. Moosbrugger, François, de et à Fribourg, et Millard, Pierre, de et à Billens, 2e sous-lieutenants.

Il a de plus accordé un brevet d'aide-chirurgien d'infanterie à M. Bisig, Barthelémy, d'Altorf, établi dernièrement à la Tour-de-Trême près Bulle.

Led Course

CONCOURS.

L'Etat de Vaud met au concours la fourniture de 150 carabines conformes à l'ordonnance du Conseil fédéral en date du 10 décembre 1864.

Ces carabines devront être rendues franco à l'Arsenal de Morges pour le 28 février

1866; tout retard sera puni d'une retenue de 1 franc par jour et par arme. Le modèle dépose à l'Arsenal, où on peut en prendre connaissance sans le déplacer.

Les personnes qui désirent se procurer l'ordonnance (texte et planches) n'ont qu'à

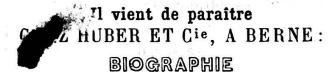
s'adresser à M. Chantrens, libraire, à Lausanne.

Les soumissions doivent être envoyées franco à l'Arsenal de Morges pour le 31 octobre prochain; elles devront porter sur l'adresse: Soumission pour carabines. Le dirècteur de l'Arsenal, A. VEILLARD, capitaine.

Portrait de feu le colonel

Les officiers de la section de Bâle-Ville rappellent à leurs camarades de la Société militaire fédérale qu'ils peuvent encore se procurer le portrait, gravé sur cuivre, de feu le colonel Jean Wieland, au prix de 5 francs l'exemplaire. S'adresser au soussigné avant la fin d'octobre.

Jean Burkhardt, capitaine, à Bâle.



Samuel Gottlieb Gross

Brigadier au service de Naples

R. de Steiger.

Avec 1 plan. — Prix: fr. 1 50.